

Règlement particulier complet du 4^{ème} tournoi national de Saint-Pierre-Lès-Elbeuf, BAD EN SEINE
4-5 avril 2015 : Séries B4/C3, C4/D2, D3/NC
Le tournoi est autorisé sous le numéro 1400499

Les tableaux : Les tableaux proposés sont le simple homme, le simple dame, le double homme, le double dame et le double mixte dans les séries B4/C3, C4/D2, D3/NC

Les joueurs de catégorie minime, cadet, junior, senior ou vétéran sont autorisés à s'inscrire. Les joueurs de catégorie minime sont autorisés seulement s'ils sont classés au moins D4 dans un tableau.

Les joueurs sont autorisés à s'inscrire dans 2 tableaux.

Les organisateurs se réservent le droit de demander à certaines catégories de joueurs de jouer trois tableaux afin de compléter certains tableaux. Les organisateurs du tournoi se réservent le droit de regrouper ou de supprimer certaines séries si le nombre de participants s'avérait insuffisant. Dans la série B4/C3, si le nombre de joueurs est inférieur ou égal à 4, les joueurs pourront être mélangés avec les joueurs C4/D2.

Licences : Les joueurs doivent être licenciés à la date du tirage au sort (licence saisie et validée par la ligue après réception du paiement). A défaut, les joueurs ne seront pas admis au tournoi et leurs droits d'engagement seront conservés.

Droits d'inscription : 12 Euros pour un tableau, 18 Euros pour deux tableaux.

En cas de forfait involontaire, annoncé avant le tirage au sort de la compétition, et dûment justifié, la somme correspondante peut être remboursée sur demande écrite adressée au siège du Club. Les engagements ne sont pris en compte qu'à réception de la feuille d'inscription correctement remplie et accompagnée du règlement correspondant.

Juge Arbitre et Arbitrage : Le Juge-arbitre principal du tournoi est Sébastien BOURDIN (Ligue de Haute-Normandie), assisté de Mélanie BARRET, Juge Arbitre adjointe.

Le tournoi se déroule en auto arbitrage.

Horaires prévus : Chaque joueur doit se présenter au moins une heure avant son premier match à l'accueil ou à la table de marque. Le rendez-vous initial est fixé le samedi à 8h, les premiers matches débuteront à 8h30. La compétition se déroule le Samedi de 8h00 à 21h30 et le Dimanche de 8h00 à 18h00. Les finales débutent à partir de 12h, le dimanche.

Les salles : La compétition a lieu dans les gymnases Alain Calmat et Yannick Duval, sur 12 terrains.

Déroulement : Les tableaux de simples et doubles comportent des poules de qualification.

Si un joueur désire quitter la salle, il doit en avertir le juge-arbitre, les horaires des matches ne sont donnés qu'à titre d'information.

Volants : Ils sont à la charge des joueurs, à parité. En cas de litige, le volant officiel en plumes est le RSL Grade 3. Il est possible d'en acheter sur place. Les volants homologués FFBAD sont également autorisés.

Points de Règlement : Le Tournoi se déroule suivant le Règlement Général des Compétitions et les Règles Officielles de Badminton (édités par la FFBAD).

* Tout joueur non présent sur le terrain désigné 5 minutes après l'appel de son match peut être déclaré forfait.

* Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi que tous les accessoires utiles à son match.

* Les joueurs ont 3 minutes pour débiter leur match à partir de l'appel de celui-ci.

* Le temps de repos minimum entre deux matches consécutifs est de 20 minutes

* Une tenue de badminton conforme aux circulaires FFBAD est exigée sur les terrains.

* Le nombre de joueurs est limité à 280, la sélection est faite dans l'ordre d'arrivée des courriers, le cachet de poste faisant foi. Le nombre de joueurs par tableau peut être limité à 32.

* Tout litige est examiné par le Juge-arbitre, sa décision est sans appel.

Récompenses : La dotation totale du tournoi est de l'ordre de 3500 Euros. Les vainqueurs et les finalistes sont récompensés. En cas de regroupement ou de suppression de séries, les récompenses des séries non jouées ne seront pas redistribuées. Les récompenses sont remises exclusivement à la fin des finales lors de la cérémonie clôturant la compétition.

Photos : Les joueurs autorisent le club à utiliser les photos prises pendant le tournoi à des fins de communication.